

FE.
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-582 DU 06 DECEMBRE 1999

portant nomination de Monsieur Kouchoro
Janvier HOUNGNON en qualité de Secrétaire
Général du département du Zou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 97-176 du 21 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 novembre 1999 ;

D E C R E T E :

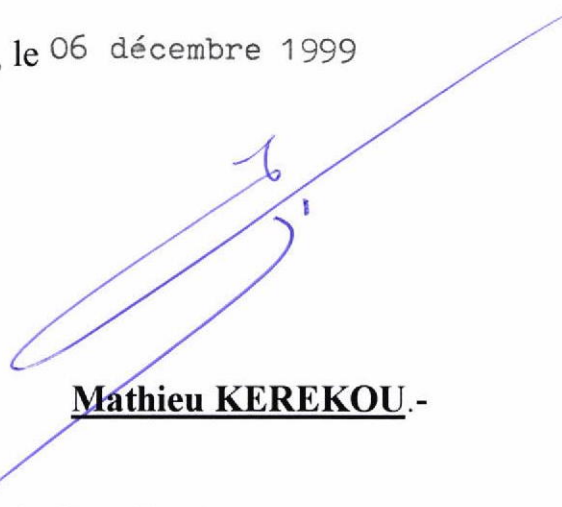
Article 1er.- Monsieur Kouchoro Janvier HOUNGNON est nommé Secrétaire général du département du Zou.

.../..

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 06 décembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



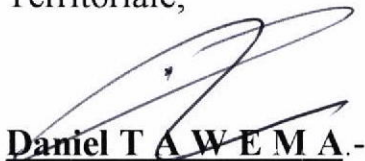
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Administration
Territoriale,



Daniel T A W E M A.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,



Abdoulave BIO-TCHANE .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MISAT 4 MFE 4 AUTRES MINISTERS 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 01 JO 1